

La Gazette des PILLES



Venez fêter la nouvelle année

*Une cérémonie des vœux vous est proposée
le Dimanche 15 Janvier 2023 à 11h.*

Rencontrons-nous à la salle communale autour d'un apéro gourmand.

*Si vous avez des projets ou des idées
pour la commune ce sera l'occasion d'en parler.*

*Avant de pouvoir le faire de vive voix, tous les membres du Conseil municipal vous souhaitent
une belle et heureuse années 2023.*



Qui a décoré de bougies les devants de portes de la Grande Rue la nuit du 24 Décembre ?
Merci à la personne qui a illuminé cette soirée d'une flamme allumée devant chaque entrée.
Une simple et jolie manifestation pour nous faire sourire et faire briller cette nuit enchantée.
Un indice ?... Merci pour ce rayon de soleil !!!

Les Pilles en 2022

- ❖ Vous avez pu constater l'amélioration de l'aménagement de la place du marché avec l'installation de structures métalliques ombragées. Elles ont été construites, soudées, peintes et installées par nos cantonniers Yannick et David, avec l'aide des exposants du marché de producteurs et la participation financière de l'association *Pilles Au Marché*. D'autres projets sont en cours de réalisation, en l'occurrence, le remplacement de l'arbre emblématique de la place de l'Olivier, et d'autres plantations végétales.
- ❖ La structure de la bibliothèque de la halle a été entièrement aménagée et un pare-vent met les livres à l'abri des intempéries. Nous vous rappelons que ces livres sont à votre disposition, vous pouvez prendre ceux qui vous intéressent.
- ❖ L'arrêt de bus scolaire devant la Mairie a été déplacé au square des Tilleuls, sur le parking de la crèche, assurant ainsi plus de sérénité aux parents, et plus d'aisance aux enfants pour pouvoir courir et se défouler avant ou après leur transport.
- ❖ Au cimetière, c'est une reprise de 6 concessions abandonnées grâce à un travail rigoureux de recherches de cinq années de Marylène DELMARRE. Merci à elle et à sa grande patience !
- ❖ Les huisseries des deux logements communaux (Grande Rue et rue de la Combe) ont été remplacées par des menuiseries isolantes et les chaudières fuel par des pompes à chaleur.

Les Pilles dans le présent : les projets en cours

❖ Le village se refait une beauté : Yannick et David, prochainement titularisés sur leurs postes d'agent technique, travaillent le métal et le bois à merveille ! Ils renouvellent progressivement les éléments du village. Comme pour l'aménagement de la place du marché, petit à petit le mobilier de la halle est remplacé. De magnifiques bancs, chaises et tables faits sur mesure sont apparus, les jardinières et les poubelles sont maintenant entourées de bois et c'est tout de suite beaucoup plus joli.

Enfin, des arbres seront plantés cette année : quatre sur le parking de la place du marché et deux autour de l'aire de jeux.

❖ Côté sécurité deux bornes à incendie vont être remplacées pour être aux normes, et la réserve incendie du réservoir sera augmentée de 20 mètres cubes pour assurer toujours plus de protection. Dans le même souci, des études géotechniques des rochers surplombant le village ont été réalisées cet été. Des travaux de sécurisation seront à prévoir et sont en discussion avec le Département. Dès que nous en saurons plus nous ferons une réunion d'information. Pas d'inquiétude, c'est une action de prévention des risques !

❖ La rénovation énergétique des bâtiments municipaux : Enfin, ce projet si longuement réfléchi devrait aboutir ! Voilà où nous en sommes : Le cabinet d'architectes AMC2 de Montélimar nous a remis l'Avant-Projet Sommaire qui a été validé par la mairie et Drôme Aménagement Habitat. Cela nous a permis de déposer les demandes de subventions. Les phases suivantes seront, courant janvier le dépôt du permis de construire, en mars la remise par le cabinet d'architecte de l'Avant-Projet Détaillé qui permettra de consulter les entreprises pour une réalisation des travaux de 2023 à 2024.

Les travaux consisteront en une isolation complète du bâtiment (murs, huisseries et combles), le remplacement de la chaudière fuel par une chaudière biomasse couplée éventuellement avec une pompe à chaleur, l'installation de panneaux solaires, la rénovation des éclairages et de la VMC. Les locataires des logements ne devraient pas être impactés, l'isolation des murs se faisant par l'extérieur.

❖ L'espace Guibert : Les travaux commenceront au premier trimestre, dès que nous aurons reçu l'accord du permis de construire. Le montant global est estimé à 22 000 euros hors taxes, et nous avons reçu l'accord d'une subvention du département à hauteur de 70%. Il sera dédié à des activités proposées par les habitants du village ou alentours. Le projet reste à définir, possibilité de résidence d'artistes, d'ateliers, d'expositions, vos idées sont bienvenues. La cour formera un patio et la proximité avec la salle associative utilisée majoritairement par les Piliers et la halle, permettra des synergies intéressantes aux associations et porteurs de projets.

❖ La Communauté de Communes prévoit l'installation de bacs de récupération des cartons bruns et l'ajout de bacs de compost sur les deux aires de poubelles du village en avril 2023.

Les Pilles dans le futur

Entre idées en vrac, nécessités et autres améliorations, les projets futurs ne manquent pas. Si vous avez des suggestions ou si vous souhaitez vous y impliquer ou y participer, n'hésitez pas à nous en parler.

❖ La création d'un arrêt de bus scolaire collège-lycée au niveau de la cave coopérative est grandement sollicitée. Les discussions sont en cours avec la Région, qui est l'autorité organisatrice des transports et le Département.

❖ En prévision de la fin programmée des véhicules thermiques, nous étudions la faisabilité d'installer des bornes de recharge résidentielle pour voitures électriques sur l'un des parkings. Cela permettrait aux habitants qui n'ont ni garage ni jardin de s'équiper d'un tel véhicule s'ils le souhaitent.

❖ Comme suggéré lors des réunions de début de mandat, nous réfléchissons à un appel à projet artistique pour embellir des structures publiques comme la poutre en béton du pont, le mur de soutènement du tunnel en sortie est ou encore le mur de la halle. Nous avons déjà reçu plusieurs propositions et nous étudions les financements mobilisables pour la réalisation de ces œuvres.

❖ Comme dans beaucoup de communes de France, le manque de logements à prix abordable se fait ressentir aux Pilles : Comment y pallier et créer plus de logements locatifs traditionnels et/ou alternatifs ? Nous sommes à l'affût de possibilités, notamment foncières. Si vous avez des idées, venez-nous en parler pour qu'on étudie ensemble les aides mobilisables.

❖ De nouveaux échanges de services et de solidarité pourraient naître dans le village avec, par exemple, la création d'une coopérative de moyens : Partage de voiture ou de matériel comme un séchoir à fruits, ou un broyeur de végétaux. La commune du Buis y réfléchit de son côté et l'on pourrait s'inspirer de projets existants comme celui de la vallée de Quint dans le nord de la Drôme. Dans cette même thématique, Sophie, habitante du village qui travaille au Parc des Baronniees sur la résilience alimentaire propose une réflexion et une implication du village en rejoignant des initiatives de type "sécurité sociale alimentaire".

Une soirée débat a eu lieu au cinéma de Nyons en décembre dernier à ce sujet. Nous avons pu y rencontrer les personnes qui ont

réalisé ce type d'actions au marché de Dieulefit. Ce marché propose 3 prix différents. Le prix normal, un prix majoré et un prix minoré de solidarité. En arrivant sur le marché on choisit une perle blanche rouge ou bleue selon le cas, et on la donne au moment du paiement. Le commerçant applique le prix associé à la couleur. Une caisse commune est activée avec les excédents ou pertes réalisés. Il y a maintenant en Drôme plusieurs marchés qui fonctionnent ensemble et mutualisent cette caisse.

À savoir qu'une action similaire est déjà en place sur le marché des Pilles. Qui souhaite y participer, peut acheter des légumes chez Jean-Denis et Mélodie ou du miel chez David de manière dite "suspendue". Il s'agit de payer sa marchandise avec un supplément de son choix. Ce supplément est affiché, ajouté à d'autres surplus, et mis à disposition pour les personnes le désirant.

Recensement de la population

La campagne de recensement de la population se déroulera **du 17 janvier au 18 février 2023**. Dans les communes de moins de 10 000 habitants, l'ensemble de la population est recensé une année sur cinq ce qui est le cas des Pilles cette année.

Pour ce faire, une vacataire, Sonja Grindt, est embauchée à partir du 2 janvier le temps d'être formée.

Lors de son mois de mission, Sonja distribuera un formulaire dans les boîtes aux lettres, qu'elle récupérera en porte à porte, et pourra aisément apporter une aide administrative si nécessaire.

Il sera également possible d'y répondre directement en ligne sur un site dédié dont les coordonnées figurent sur le formulaire.

Les Pilles au fil de l'eau

❖ Un point sur nos ressources :

Cette année marquée par une forte sécheresse cet été nous a tous questionné sur notre rapport à l'eau. Pour connaître l'état de nos ressources, nous avons demandé une expertise à un technicien du Département. Cela va nous permettre de faire le point sur l'état de notre réseau et de nos réserves. Nous avons une citerne dite de la Casse qui contient 200 m³ d'eau dont 120 m³ de réserve incendie. Elle est rechargée par le captage qui puise dans la nappe d'accompagnement de l'Eygues. Deux pompes électriques travaillent en alternance. Cette citerne principale est reliée via une canalisation et des pompes à une citerne secondaire de 20 m³ dite des Ramières qui dessert le quartier de la Serre du Lot et du Chouchalout.

En cas de coupures d'électricité, le réservoir est suffisant pour assurer une autonomie de minimum 36 heures. Des coupures de courant éventuelles ne devraient donc pas avoir d'incidence sur notre approvisionnement si elles ont lieu.

Depuis cet été, nous évaluons les variations de la nappe en observant la distance entre le toit du captage et le niveau de la surface de l'eau. Bien que les résultats semblent bons, une étude un peu plus poussée nous permettra de connaître réellement l'état de nos ressources et leurs variations au cours de l'année et de nous assurer qu'il n'y aura pas de pénurie.

En ce qui concerne les réseaux, une rénovation (changement des tuyaux) avait été faite dans la majeure partie du village en 2015 en même temps que l'installation du réseau d'assainissement. Par contre, la partie du réseau vers la Serre du Lot et du Chouchalout n'a pas été rénovée en 2015, puisque l'assainissement n'y a pas été installé. Les tuyaux datent de 1962 et leur diamètre et leur état mériteraient d'être évalués. Nous n'avons pas de plan précis de cette installation et ne connaissons son tracé que par l'emplacement des regards. L'étude que nous avons commandée permettra d'avoir un diagnostic plus précis et, le cas échéant, de procéder à une rénovation de cette partie du réseau.

Pour information, le prélèvement annuel d'eau de la commune est de l'ordre de 15 000 m³ ce qui représente une moyenne de 60 m³ par habitant et par an, soit à peine plus que la moyenne nationale. Une réflexion sur notre manière de consommer sera bienvenue pour aller vers plus de sobriété.

❖ Prix des contrats d'assainissement et d'eau :

Votre facture d'eau est composée de plusieurs éléments. Avec une part fixe (abonnement eau potable, abonnement assainissement pour ceux qui sont concernés et abonnement compteur) et une part variable facturée au mètre cube (eau potable d'une part et assainissement d'autre part pour ceux qui y sont raccordés).

L'entretien régulier de la station est assuré par les employés communaux. Le temps qu'ils y passent ainsi que celui pour la relève des compteurs et la facturation n'était pas totalement affecté au budget de l'eau, ce qui est effectif depuis 2022. Pour équilibrer les comptes nous devons donc procéder à une légère hausse de prix de 20 centimes par mètre cube sur l'assainissement qui passera ainsi de 0,50 € à 0,70 € du m³

Pour inciter les personnes à économiser l'eau, le prix de l'eau potable est variable en fonction de la consommation. Il reste fixé à 1,40 euros du mètre cube en dessous de 150 mètres cube, mais passera à 2 euros du mètre cube au-delà.

	ancien tarif	nouveau tarif jusqu'à 150 m ³	nouveau tarif à partir de 151 m ³
eau potable (pour tous)	1,40	1,40	2,00
assainissement (pour ceux qui y sont raccordés)	0,50	0,70	0,70
total	1,90	2,10	2,70

REMARQUE : Le prix de l'eau à Condorcet est de 2,40 euros par mètre cube et de 4 euros sur la commune de Nyons.

Par cette occasion, il est important de rappeler que le système d'épuration sur la commune des Pilles est un **système phytosanitaire naturel**. C'est une chance, pour la nature et pour nous tous, de disposer de ces dispositifs. Le système accepte **UNIQUEMENT le papier WC** prévu à cet usage. Pensez à prévenir vos invités, à sensibiliser les enfants aux dégâts de la pollution. C'est aussi l'occasion de changer de produits hygiéniques féminins. Merci à toute la population pilloise de se responsabiliser sur ses habitudes de fonctionnement courante.

❖ Que pensez-vous d'un projet de récupération des eaux pluviales pour l'arrosage ?

La météo que nous avons observée cette année a fait alterner des périodes de très longue sécheresse suivies de pluies abondantes. Cela renouvelle bien sûr la nappe phréatique mais une partie ruisselle vers la rivière. L'installation de systèmes de dérivation et collecte d'eau de pluie permettrait de mieux équilibrer la répartition d'eau sur l'année. La quantité prélevée est infime à la mesure de la surface des toits de la commune et donc n'influerait pas sur la nappe phréatique. La mairie pourrait proposer un achat groupé de cuves de 1000 litres et de dérivatifs de gouttière. Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître.

Nous rappelons que l'eau de pluie ne peut être utilisée pour la vie courante pour deux raisons :

Elle ne contient pas de minéraux et d'autre part si elle est intégrée au circuit d'eau de la maison, elle risque de polluer le réseau domestique. L'usage proposé ici serait donc un appoint pour l'arrosage.

❖ Des gestes pour La planète :

Pour diminuer notre consommation d'eau, certains mettent une bassine dans l'évier de la cuisine pour le rinçage des mains. Un arrosoir dans la douche peut servir à collecter l'eau que l'on fait couler avant qu'elle soit chaude. Cette eau peut être utilisée pour la chasse d'eau ou l'arrosage des plantes. Il existe d'autres trucs et astuces à mettre en place facilement dans son quotidien.

De nouveaux élus

Le 20 novembre dernier ont été élus Laure de Matharel, Cécile Mathieu, Sébastien Cartron et Christian Gleize. A peine installés, ils se sont impliqués dans la vie de la commune, notamment sur des sujets importants comme la rénovation énergétique du bâtiment communal, la question de l'eau, la communication...

Mouvement de personnel

Valérie Barbanson, notre secrétaire depuis juin 2012 va nous quitter. Elle travaillera à la mairie de Saint-Sauveur-Gouvernet à partir du 15 février prochain ; Nous la remercions chaleureusement pour tous les précieux conseils qu'elle a, grâce à son expérience, prodigués aux élus que nous sommes et aux services qu'elle a rendu à la commune et à ses habitants durant toutes ces années. Nous recherchons une nouvelle recrue pour la remplacer.

Nous remercions également Wafa Kataf, notre agent d'entretien depuis mars 2014, qui a souhaité présenter sa démission. Nous leur souhaitons bonne continuation.

La vie collective et associative du village en 2023

Notre village a une tradition associative et d'entraide, si vous souhaitez participer à des projets ou en créer, venez nous en faire part. Nous relayerons l'information. Les moments de rencontres festives peuvent également être hautement créatifs:-)

Nous vous rappelons que la Mairie met à disposition des associations deux salles. L'une est principalement utilisée par le café associatif les Philanthropes, en particulier le jeudi et le samedi mais il reste tous les autres jours de la semaine. L'autre est la salle commune dans le bâtiment de la mairie, il y a une rencontre hebdomadaire de jeux de cartes le jeudi après-midi animée par le club du Cigalou. Cette salle peut accueillir des expositions, des soirées débats etc... Et prochainement il y aura l'espace Guibert.

❖ Marché de Producteurs :

Notre marché de producteurs ouvrira de mi-mai à mi-octobre (Les dates restent à préciser).

Aurore LALLEMENT (qui restera la référente administrative communale du marché de producteurs) quitte la présidence de l'association Pilles au Marché et sera remplacée par Pierre COLLERY, torréfacteur exposant.

L'assemblée générale annuelle de l'association aura lieu le lundi 30 janvier 2023 à 17h à la salle communale.

Pour rejoindre nos exposants, merci d'adresser un premier mail de contact directement à la Mairie à l'attention d'Aurore, objet : « Marché de producteurs » en décrivant l'essentiel de vos produits.

❖ Le Comité des Fêtes :

L'assemblée générale annuelle se tiendra le 10 Février 2023 à 18h, au café associatif devant la halle. Venez y participer pour vous tenir informer des événements à venir. Soutenons notre comité et ses actions ! Le vide grenier sera prévu pour le mois de Mai, la date reste à préciser. Pour plus d'informations, contactez Élodie, présidente de l'association au : 06.76.25.38.82

- ❖ Nous souhaitons relancer :
 - **Une journée citoyenne** (au mois d'avril), qui pourrait être l'occasion d'un chantier collectif de fleurissement du village au printemps.
 - **La fête des voisins** (au mois de juin),
 - et pourquoi pas **un marché de Noël** (au mois de décembre, évidemment). Si vous êtes intéressés pour organiser et/ou participer à ces événements, n'hésitez pas à en informer la municipalité par mail.

❖ **Préprogramme du café associatif des PIlanthropes : Janvier - Février - Mars - Avril.**

Le Café Associatif des PIlanthropes, ouvert à tous, propose tous les jeudis soir de 19h00 à 23h00 une Soirée Conviviale avec restauration (assiette du jour). Réouverture d'après les fêtes, le jeudi 5 janvier 2023.

<p>Janvier 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expo photo : Cécile Agallidi, "Rien à voir" - V.6 : Vernissage, 18 à 20h - S.14 : Concert Nouveau Vesperland - S.28 : Lecture, Pierre Blumberg, "J'en reste sardine" 	<p>Février :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expo photos animalières : Philippe Sabine - Vernissage : <i>date à préciser</i> - J.2 : 1ère course d'escargots mobiles au monde - S.11 : Concert, La Déclaration des Voix de l'Homme - S.25 : Projection de documentaires animaliers (en lien avec l'exposition photo)
<p>Mars :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expo : Francie Nackjavani, Calligraphie - Vernissage <i>date à préciser</i> - S.18 : Pierre Bergounioux, présentation de l'écrivain français, sculpteur et professeur de lettres, par André Clier, Christian Girier et Lucile Hammond, lecture, extraits de films, débats. - <i>Surprise musicale un jeudi soir ?</i> 	<p>Avril :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expo : Maripol Mastio, peinture. - Vernissage <i>date à préciser</i> - Concert : Marier Frier, First solo - S.22 : Projection du documentaire sur Dalida, en présence du réalisateur (à confirmer) - S.29 : Projection du documentaire sur Trénet, en présence du réalisateur (à confirmer)

Pour recevoir les programmations par mail, vous pouvez écrire à lespilanthropes@gmail.com.

Vous pouvez aussi consulter les programmations sur la page Facebook Les PIlanthropes, ou sur le site collaboratif Ensemble-ici.

❖ **Préprogramme du Chouchalout : Janvier - Février - Mars - Avril.**

<p>Les ateliers réguliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Pilates le lundi matin, contact Marie Gachet 06 38 50 70 91. Reprise le 9 janvier. . Sophrologie "Explorer vos ressources" ateliers mensuels et séances individuelles, contact Dominique Divrechy 04 75 27 72 31 . Astrologie mensuelle, le lundi après-midi de 14h30 à 17h30, contact Didier Fleury 06 62 29 11 45. Atelier lundi 9 janvier. . Harmonisation énergétique (outils et pratiques), mensuel, contact Muriel Forsans 07 82 57 30 13 . Chant mensuel, le vendredi de 9h à 17h, contact Clôde Seychal 06 66 06 37 62. Atelier vendredi 27 janvier. . Méditation sonore mensuel, Jean-Claude Tricart 06 31 18 82 63, prochaine séance le 6 janvier à 19h. 	<p>Les stages et manifestations ponctuelles :</p> <p>Stage Feldenkreis "EQUILIBRE, puissance et légèreté dans nos mouvements", améliorer la coordination de notre corps.</p> <p>11 février(14h30-17h30) et 12 février(10h-13h) : contact Chloé Touchais 06 95 33 25 05 Inscriptions avant le 4 février au 04 75 27 72 31.</p>
<p>Poésie :</p> <p>Samedi 4 mars à 16h30 : Lecture : "Ecrire est un caillou qui veille". Création voix parlée et chantée, inspirée par le recueil de Geneviève Briot "Un caillou qui pense oiseau", tissée de ses textes et ceux d'auteurs contemporains, dont Monique Domergue. Avec Dominique Divrechy (réalisation et voix) et Laure de Matharel (accompagnement musical). En présence des poètes G. Briot et M. Domergue, qui dédicaceront leurs recueils.</p> <p>Entrée libre sur réservation au 04 75 27 72 31</p>	<p>AVRIL, date à préciser</p> <p>Expo photos et projection du film documentaire "Ventoux, renaissances sauvages", par le photographe Nicolas Ughetto.</p>

Vous souhaitez demander une subvention pour votre association :

Vos demandes sont à présenter comme l'année dernière à la mairie au **15 mars 2023 au plus tard**.

Le conseil municipal étudiera les demandes lors d'une de ses réunions.

Pour constituer un dossier, il vous est nécessaire de fournir : un RIB, Les coordonnées et/ou le numéro de SIRET de l'association, une étude descriptive du projet, si possible chiffrée, et le montant de la subvention désirée pour pouvoir évaluer l'aide attribuée.

Coupure de courant pour travaux

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique, des travaux seront à prévoir nécessitant une ou plusieurs coupures :

le vendredi 27 janvier 2023, de 14h à 17h : Route de GAP - 123, 359, 220 chemin des Ecureuils - LA CASSE - LE VILLAGE - 31 impasse de l'ancienne Scierie - La Bonté - 31 Grande Rue - No 3 lot des Ecureuils - 325 route des Ecureuils.

Professionnels et associations de la commune : faites-vous connaître !

Nous vous proposons de faire un annuaire qui recense les professionnels et associations du village. En effet, les Pilles est un village dynamique, disposant d'un large panel de professionnels à leur compte, sous diverses formes et statuts juridiques (Associations, SAS, SARL, EURL, Micro-entreprises, Collectifs...).

Ce livret représenterait la vitrine de nos activités de proximité.

Présentez-vous si vous souhaitez y paraître.

Indiquez le nom, l'adresse de la structure, un numéro de téléphone et /ou une adresse mail, une photo portrait ou votre carte de visite, un bref descriptif de l'activité, tout ce qui vous semble judicieux pour vous présenter. Ci-joint, un bordereau à déposer dans la boîte aux lettres ou à adresser par mail à la mairie au plus tard le 31 janvier.

✂-----

Nom /Prénom : Nom de l'entité :

Adresse :

Contact téléphonique : Statut :

Mail :

Descriptif , nouveauté ou remaniement de l'activité :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
..... (à compléter sur papier libre si besoin)

La mairie est ouverte tous les lundi, mardi et mercredi de 13h à 17h.

En dehors de ces horaires, merci de laisser un message mail de préférence ou téléphonique :

mairie.lespilles@orange.fr

04 75 27 71 80

Les compte-rendu des conseils municipaux et autres informations utiles sont à retrouver sur le site de la mairie :

www.lespilles.fr